



A Tourcoing, le 20 Novembre 2014.

CHSCT GANTS NITRILE

Suite à notre étude CGT sur la perméabilité, les défaillances et la composition des gants vinyle mis à disposition des agents pour le secours à victime, nous avons alerté notre autorité territoriale il y a quelques mois par courrier.

Dans un premier temps l'administration nous a répondu que les gants en vinyle utilisés actuellement étaient aux normes...

Le vendredi 24 octobre 2014, le DDSIS* nous donnait son accord verbal, pour l'adoption du type de protection que nous lui réclamions.

Cependant celle-ci interviendrait après l'écoulement du stock actuel de gants vinyle (environ 2 à 3 mois).

Dans le même temps, nos revendications ont été portées à l'échelon national et celles-ci ont été prises en compte par la DGSCGC*.

En effet à ce jour une note a été établie fin octobre 2014 nous donnant entière satisfaction et imposant aux SDIS de France, l'utilisation de gants nitrile.

La CGT se félicite des dispositions prises en accord avec ses revendications initiales.

DDISIS : Directeur Départemental.*

DGSCGC : Direction Générale de la Sécurité Civile et Gestions de Crises.*

La CGT, une force à vos côtés.

Le Secrétaire Général.
Quentin DE VEYLDER